

## **SNPDEN- ACADEMIE DE MONTPELLIER**

### **COMMISSION CARRIERE**

La commission Carrière a travaillé sur 3 points et propose deux motions.

1) Sur le classement des établissements. Est-ce bien utile d'avoir un classement ? Ce classement entraîne trop de disparités et les critères de classement sont très discutables. Le ministère les a définis et appliqués sans discussion préalable avec le SNPDEN. Il convient sans doute d'y revenir. Par ailleurs, après des mutations, il y a toujours à traiter en aval les problèmes de déclassement et de clauses de sauvegarde, parfois difficiles à faire accepter. Enfin, il faudrait peut être classer tous les établissements en 4ème catégorie, les conséquences financières, qui ne seraient pas très importantes et sans doute supportables, pourraient compenser, auprès des personnels de direction, le manque de logistique et de personnels rencontré dans les petits établissements... ? Il n'y a pas de motion sur ce point car il faut davantage pousser la réflexion.

2) Le tableau d'avancement et les promotions de classe. « Après les vaches grasses, il y aura les vaches maigres », ça va coïncider !, les taux de remplissage de classe sont atteints en 2004, de plus il y aura, compte tenu des nouvelles mesures sur la retraite, moins de départs que prévu... Dans l'immédiat, il faut renégocier les taux de remplissage :

**La commission CARRIERE de l'Académie de MONTPELLIER propose cette motion au CSN de novembre :**

#### **MOTION 1**

**« L'AGA de l'Académie de MONTPELLIER réunie le 5 novembre 2003 à LATTES, constatant la réduction prévisible du nombre de promotions aggravée par un effet retraite pervers, mandate le BN pour qu'il engage les négociations nécessaires à l'augmentation des taux de remplissage de la HORS CLASSE à 12% et de la 1ère CLASSE à 48% du total du corps »**

**Cette motion est adoptée à l'unanimité.**

3) Les conditions de départ à la retraite. Il faut se mobiliser sur ce point et faire reconnaître la notion de pénibilité de nos fonctions pour une renégociation –branche par branche- afin d'obtenir d'autres conditions de départ. Il convient également de revoir l'application de la « décote » qui va retenir trop de collègues en activité.

**La commission CARRIERE DE l'Académie de MONTPELLIER propose cette motion au CSN de novembre :**

#### **MOTION 2**

**« L'AGA de l'Académie de MONTPELLIER réunie le 5 novembre 2003 à LATTES mandate le BN pour qu'il engage les négociations nécessaires à la reconnaissance de la notion de « pénibilité » aux fonctions des personnels de direction afin qu'elle conduise à un réaménagement des conditions de droit à pension et puisse être prise en compte pour nos revendications relatives à l'ARTT »**

**Cette motion est adoptée à l'unanimité moins 2 abstentions**

Enfin, la commission propose la mise en place d'actions fortes regroupées sur une « Semaine des personnels de Direction » qui porterait sur nos revendications essentielles : % des classes, ARTT, pénibilité, etc...qui serait coordonnée par le national pour les différentes académies et fortement médiatisée et indique qu'il faudrait utiliser le site internet du « débat sur l'école » pour dénoncer nos conditions d'exercice du métier et faire part de nos revendications.

En ce qui concerne le mouvement national, notre syndicat doit se positionner contre le désir de consultation ou d'avis des collectivités de rattachement, comme c'est le cas de notre Région....

Parmi les réactions de la salle, on note une proposition de création d'une commission « Fin de carrière et Retraite ».

Pour le rapporteur,  
Le SD de l'Hérault